Formulaire : promesses de dons matériel à la Maison Shalom Burundi :

Cher sympathisants,

Tout d'abord un immense merci pour votre soutien à la Maison Shalom Burundi. Cela nous importe beaucoup de nous savoir soutenus par des individus engagés comme vous.

Comme vous le savez, l'envoi de matériel au Burundi est très coûteux que ce soit en transport ou en temps humain pour l'organisation de la collecte et de l'envoi. Par ailleurs, même si tout le matériel n'est pas disponible au Burundi, l'acheter ou le faire fabriquer sur place (vêtements et mobilier surtout) permet de soutenir l'économie locale burundaise et notamment les enfants de Maggy qui en grandissant ont ouvert leur commerce ou leur atelier. Pour d'autres matériels comme le matériel médical, il est important que celui-ci soit adaptable au contexte burundais (électricité instable, environnement poussiéreux, chaleur, transport difficile, etc.), réparable en cas de panne et surtout utile aux activités de la Maison Shalom sous peine d'avoir été transporté inutilement.
Par ailleurs, il est important pour nous de ne pas tomber dans le travers qui fait de l'Afrique la poubelle de récupération de l'Europe en n'y envoyant que des objets dépassés ou devenus inutiles chez nous. Ces donations deviennent rapidement des déchets entreposés en Afrique.

C'est pourquoi nous avons édité cette ligne de conduite pour les donations matérielles.

Nous n'acceptons pas :

- Les vêtements sauf vêtement pour enfants en bas âge, le linge de lit médical. Toutes donations textiles doivent être lavées et en bon état.
- Les jouets à piles et fragiles.
- Le mobilier basique (type : tables, chaises, armoires), seul le mobilier spécifique, discuté préalablement avec la Maison Shalom est accepté.
- Les fournitures de bureau.
- Les objets pouvant être considérés comme dangereux (outils tel que scie ou produits corrosifs par exemple).
- Les livres en mauvais état ou dont le propos n'est plus d'actualité. Les livres doivent être écrits en Français, Anglais, Swahili ou Kirundi.
- Les objets et matériels périssables.
- Tout matériel non complet (sans batteries, pièces manquantes, etc.).

Les dons doivent être propres, complets et sans défauts. Le matériel technologique donné doit être de bonne qualité et d'actualité.

Pour le matériel technologique et médical, nous demandons qu'il soit accompagné :

- D'un mode d'emploi et guide d'entretien en français (éventuellement rédigés de votre main).
- De pièces de rechange (si possible) (par exemple piles ou batteries).

Nous nous réservons le droit de refuser une donation après consultation auprès de la Maison Shalom Burundi sur son utilité ou après vérification de leur état.

Maggy's Action ASBL- 10 rue de l'Industrie, 1.000 Bruxelles ; email : maylissf@maisonshalom.org ; tél :0489 88 93 15 ; compte bancaire, IBAN :BE69 0003 2599 5778

Le matériel donné doit être emballé pour le protéger du transport.

Une lettre de donation précisant la valeur estimée du matériel et le fait que celui-ci est donné à des fins charitables à la Maison Shalom Burundi doit être jointe pour le dédouanement. Une copie de cette lettre est envoyée à Maggy's Action ASBL à Bruxelles.

L'envoi d'un container se fait au grand maximum deux fois par an, sous réserve de donations suffisantes au payement du transport. Si nous récoltons des promesses de dons tout au long de l'année, nous vous demandons dans la mesure du possible de stocker votre don chez vous jusqu'à envoi pour le container (parfois plusieurs mois).

Afin de collecter votre promesse de don et organiser au mieux son transport, nous vous demandons de bien vouloir remplir ce tableau et de nous le renvoyer :

Nom	
N° de contact (téléphone ou GSM)	
Adresse email	
Adresse postale (où se trouve le matériel à donner)	Rue : Code postal :
Description du matériel	
Taille du matériel (une fois emballé pour le transport)	
Poids approximatif	
Mode de livraison (biffer les mentions inutiles)	À venir chercher- envoi direct au transporteur- envoi au bureau de Maggy's Action*
Par cette signature, j'atteste que les informations fournies sont véritables et que j'ai pris connaissance des règles concernant l'envoi de dons matériels à la Maison Shalom :	Signature :

* le matériel lourd et encombrant sera enlever d'office par le transporteur au moment de l'envoi du container, l'envoi direct au bureau de Maggy's Action ne se fait qu'en cas d'impossibilité de stockage chez le donateur et après demande à Maggy's Action.

Les enlèvements au domicile coûte cher (entre 70 et 150€ pour un enlèvement en Belgique) et cela s'ajoute au coût du container, nous vous demandons donc, dans la mesure du possible de contribuer à ce coût de transport par une donation à Maggy' Action ASBL (compte bancaire, IBAN BE 69 0003 2599 5778)

Nous reprendrons contact avec vous sous peu afin de vous confirmer votre donation et vous guider dans les étapes suivantes de préparation à l'envoi.

Pour toutes explications complémentaires, vous pouvez nous contacter par email : maylissf@maisonshalom.org ou par téléphone au 0032 (0) 489 88 93 15.